Image not found or type unknown

Bail commercial revision du loyer

Par **le florina_old**, le **14/11/2007** à **23:27**

bonjour
J'ai repris un bar en liquidation judiciaire,j'ai donc un bail commercial,afin d'acquerir ce fond j'ai signé un bail commercial me precisant que je prenais l'etablisement et le logement au dessus en bonne etat et que aucun etat des lieux ne serais effectuer.j'ai donc fais moi meme un etat des lieu par un constat de huissier,et j'ai efectuer tout les traveaux pour pouvoir l'habiter.
Est ce que je suis en droit de demandez le remboursement de mes traveaux

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés